

■ **Till Rodi**, à Montreux, entretien de jardins (FOSC du 21.07.2000, p. 5012). Par décision du 12 novembre 2002, le Président du Tribunal de l'arrondissement de l'Est vaudois a prononcé la faillite du titulaire.

Journal no 11625 du 02.12.2002  
(00761006 / CH-550.1.009.827-0)